



Surcharge des écoliers sur les Taxi-motos P 3
LE PHENOMENE PREND DE L'AMPLEUR DANS LES PERIPHERIES DE LOME

KADHAFI MORT, LE CNT LE SEUL MAÎTRE À BORD! P 7



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



Nominations et grandes mutations à la tête des administrations civiles et militaires

QUI SONT FINALEMENT LES « AMIS » DU PRESIDENT ? P 2

Il y a une semaine, Jean Pierre Fabre reconnaissait:



« NOUS AVIONS PRIS CET ENGAGEMENT AFIN QUE LE RPT NE VIENNE PAS VOLER DE PETITS POISSONS DANS NOTRE MARIGOT » P 3

Billet: LE RPT ET L'OPPOSITION TORDENT LE COU A LA VERITE A ATAKPAME P 2

Clôture en beauté du Jeu m'fri de Togotelecom UN CONCERT DE MUSIQUE QUI A COMBLE P 3

Football/Démarrage demain du championnat D1 LES FORCES EN PRESENCE P 7

Vers l'impossibilité absolue d'un éventuel retour des neuf députés à l'hémicycle LES DEPUTES REMPLAÇANTS N'ENVISAGENT PAS DEMISSIONNER P 5

TR 038 du 21 Oct. 2011



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



AFRIATECH

Archivage Numérique-GED - Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing

Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com

Objectif 2015 : zéro papier !

Billet

LE RPT ET L'OPPOSITION TORDENT LE COU A LA VERITE A ATAKPAME

La réconciliation sera-t-elle réalité à Atakpamé ? L'interrogation reste d'actualité après le passage des audiences de la CVJR dans la ville des « sept collines » et surtout malgré « le plus jamais ça » que le Président Faure Gnassingbé a symboliquement lancé sur ces plateaux endeillés pour cristalliser le processus d'apaisement déclenché depuis on arrivée à la magistrature suprême. A Atakpamé, il s'est révélé qu'il n'y a eu que des victimes lors des événements d'avril 2005 qui y ont causé les plus lourdes pertes humaines et matérielles sur le plan national. Les frères ennemis d'Atakpamé, qui pour des raisons d'appartenances politiques et ethniques, ou encore pour des appétits fonciers, se sont renvoyé la balle à tour de rôle. Les premiers sont venus accuser et charger celui ou ceux qu'on cite comme les bourreaux de la ville. Dans son droit de réponse ce dernier a révélé être lui-même une victime en pointant du doigt « l'oiseau qui appelle la pluie ». Mais cet oiseau qui a causé les malheurs et les plaies de toute une ville est introuvable, même si des noms sont cités. A Atakpamé, la ville qui a offert au Togo le Président de la toute première CVJR de sont histoire, personne n'est responsable et la vérité est vite enfoui dans la mauvaise conscience des différents protagonistes. Qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition. Les

deux camps ont tout simplement tordu le cou à la vérité et ont amenuisé, par peur et par égoïste calcul, la chance offerte pour un véritable nouveau départ. Malgré l'appel moult renouvelé de la CVJR pour que les auteurs reconnaissent les faits et fasse acte de contrition, les acteurs des deux camps n'ont pas eu le courage de délier leurs langues. A Atakpamé, on se comporte comme si les exactions doivent être différenciées en fonction de leur ampleur. Le courage a fait défauts à la plupart des victimes, des témoins et des mises en cause. Et tout ce monde n'a pas tort parce que n'ayant pas bien compris le processus en cours. Ici comme dans plusieurs coins du pays, on assimile les audiences de la CVJR à une cour devant laquelle, on enregistre des plaintes pour éventuellement se faire dédommager. Et comme personne ne veut porter la responsabilité des dégâts enregistrés dans l'un ou l'autre camp, tous les témoignages et droits de réponse ont fondu dans la victimisation malgré les informations fiables disponibles auprès de la CVJR et qui au nom de la vérité mettent diversement en causes les partisans des deux bords politiques qui avaient surchauffé l'atmosphère pendant la douloureuse présidentielle d'avril 2005. La peur du lendemain a chassé une bonne partie de la vérité lors des audiences de la CVJR à Atakpamé.

Patrick NIMA

Vous l'aurez constaté, depuis une semaine la périodicité de votre journal a changé

**DESORMAIS RETROUVEZ
TOGOREVEIL DANS LES
KIOSQUES TOUS LES
VENDREDI**

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION

Fabrice P.
Patrick NIMA

Pégy
Didier ASSOGBA

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE
SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

Service Compris

Nominations et grandes mutations à la tête des administrations civiles et militaires QUI SONT FINALEMENT LES « AMIS » DU PRESIDENT ?

Le départ de M. Abyl Marc BIDAMON de la Direction Générale des Douanes Togolaises, est un autre signe non trompeur de changement dans les méthodes de gouvernance et d'optimisation des performances de l'administration togolaise. L'homme qui a été précédemment DG de TogoCellulaire, l'une des autres grosses régies financières du pays, était considéré par plusieurs togolais comme un ami personnel du Chef de l'Etat. Tout comme Yves NAGOY, Nathalie BITHO, Gilbert BAWARA, l'ex Colonel Awa BELEYI, devenu Contre Amiral, le Colonel BAKALI, le Général Zakari Nandja, le Général Béréna Gnakoudè, le DG TCHAMSI du FER et les ministres, DOGBE Kokou, Guy Madjé Lorenzo et Kokou Gozan, Marc Abyl Bidamon était considéré comme un très proche du Président de la République. Et de toutes ces personnalités précitées qui occupaient de hautes fonctions dans l'administration togolaise en tant que Ministres ou Directeurs Généraux, on prétendait qu'elles sont indéboulonnables parce que jouissant d'une grande confiance auprès du Président Faure Gnassingbé. On parlait parfois de lien familiaux et de grande fraternité. Mais quand les besoins du service public se sont faits sentir, des mutations et des démissions ont été opérées. Parmi les nombreux décrets de nomination signés du Président de la République la semaine dernière, certains ont créé de l'indignation, suscité des commentaires, voire même des accusations les plus désobligeantes. Le fait n'est pas nouveau et a ébranlé plus d'un collaborateur dans les sérails du pouvoir. On se rappelle le retrait de signature au DG Sam Bikassam et les rumeurs sur le départ du ministre Pascal Bodjona dans l'affaire Agba Bertin. A l'allure où le management gouvernemental évolue, il ne serait pas surprenant un beau matin que les icônes du leadership féminin que sont en ce moment les dames Ingrid AWADE et Victoire DOGBE, soient elles aussi concernées par des mutations surprenantes. Là où, le Président de la République a usé de sagesse pour faire jouer la géopolitique et faire avancer l'apaisement politique et la réconciliation, on l'a traité de traître et d'ingrat qui remerciait en monnaie de singe ceux-là qui l'ont fait roi. Tout se décrivait au Togo comme si les hautes fonctions administratives s'occupaient à vie et ressemblaient fort à des récompenses. Quelques rares



personnalités parmi les proches démis, ont pu s'acclimater à leur nouvelle fonction en tant que serveurs du peuple qui répond partout où besoin est. On pourra citer le Ministre Gilbert Bawara, sacrifié à l'autel de l'accord RPT-UFC alors qu'il menait de main de maître la diplomatie togolaise. On ajoutera le Colonel BAKALI qui est efficacement passé de la Douane togolaise à la garde rapprochée du Chef de l'Etat, le Général Zakari Nandja qui a pratiquement déjà oublié les FAT pour mieux s'occuper de l'Hydraulique villageoise. Certains comme le Colonel Rock Gbnassingbé n'ont pas semblé digérer leur départ (après élection) de la Présidence de la Fédération de Football estimant que le soutien du Chef de l'Etat aurait pu les maintenir à ce poste (révélation faite lors du procès d'atteinte à la sûreté de l'Etat). La ministre Nathalie BITHO, elle avait tout simplement boudé la cérémonie de passation de service lors de son départ au ministre de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes.

Les constats sont légion et attestent des malaises et incompréhensions nées des nominations dans l'administration, une pratique normale qui est vite travesti au Togo par des personnalités, des partisans et des citoyens. Ici, on dénonce ce que les autres saluent ailleurs. Et comme le Président de la République n'a pas que des ennemis, il devient difficile de travailler avec ses amis. L'amitié en politique serait une notion à redéfinir afin que les togolais sachent, une fois pour toute qui sont finalement les amis du Président, surtout en ces moments où le pays s'engage pour son redressement social et économique.

Germain POULI

Surcharge des écoliers sur les Taxi-motos LE PHENOMENE PREND DE L'AMPLEUR DANS LES PERIPHERIES DE LOME

Quand il sonne treize heures à Baguida, plus précisément à l'Ecole Privée Laïque Prégracia, on assiste chaque jour à un défilé de taxi moto transportant à « leur bord » un minimum de cinq passagers, si ce n'est sept parfois.

Ce phénomène qui prend de l'ampleur surtout dans les périphéries de la capitale doit nous interpeller et en appeler à la conscience collective. Pratique moins en vogue au centre ville grâce à la présence policière à tous les carrefours, ce phénomène bat son plein dans les périphéries.

Les conducteurs de taxi moto de ces zones, de véritables capitalistes qui touchent de l'argent par tête d'enfant veulent maximiser le profit en réduisant la tâche – le nombre d'allers et retours. Cependant, ils le font au détriment de la sécurité des petits écoliers. Ces enfants encore inconscients du danger qu'ils courent se laissent faire parfois avec une joie innocente. Le phénomène se généralise et prend de plus en plus de l'ampleur malgré les multiples interpellations et réactions des directeurs d'écoles vis-à-vis de ces conducteurs de taxi moto. Ils interdisent que cela ne se fasse devant leurs établissements mais entêté, les conducteurs de Zed passent outre ces interdictions. Quant à certains parents, souvent absents, ils ne sont pas au courant de ce manège mercantiliste des motos taximen qu'ils ont loués pour



éviter aux enfants de faire de longs trajets sous un soleil de plomb. Mais d'autres sont bien au courant de ce business à risque et préfèrent fermer les yeux, prétextant d'un manque de moyen. Ils oublient en fait que si par un malheureux hasard, un accident survenait, ils dépenseraient l'équivalent de plus d'un an de leur revenu pour soigner leur progéniture. Il faut alors en appeler à la conscience des conducteurs de taxi moto qui semblent ignorer les risques qui entourent ce métier si

difficile et qui réagissent comme s'ils disposaient d'une assurance vie. Ce n'est pas parce que dans ces zones, la présence policière est moins ressentie qu'il faut développer un sentiment de mépris pour sa vie et celle des autres – des petits enfants. Surtout en cette période charnière de reconstruction des infrastructures routières, de tels comportements qui mettent en péril la vie des écoliers doivent être bannis de nos sociétés.

Paul Katassoli

Il y a une semaine, Jean Pierre Fabre reconnaissait encore la force des lettres de démission

« NOUS AVIONS PRIS CET ENGAGEMENT AFIN QUE LE RPT NE VIENNE PAS VOLER DE PETITS POISSONS DANS NOTRE MARIGOT »

A l'heure où l'interprétation de la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO continue par faire des vagues et qu'il est de plus en plus question de réparer la violation du droit des requérants (Ndlr : devant la CJ CEDEA), les propos tenus par Jean Pierre Fabre le samedi 15 octobre à la plage de Lomé viennent accorder toute leur force et importance aux engagements signés par les candidats UFC aux législatives de 2007 et dont s'est servi justement le Bureau National pour enclencher le processus de leur démission. Alors que les responsables de l'ADDI et du PSR, particules satellites de l'ANC dans le FRAC, s'activaient dans leurs interprétations de la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO pour convaincre les militants que les neufs députés n'avaient jamais démissionné, c'est plutôt Jean Pierre Fabre, qui voulant ironiser son ex mentor a jeté le pavé dans la marre en accordant justement à ces engagement toute leur force de parade juridique contre la transhumance politique au profit du RPT.

« Nous avions pris cet engagement afin que le RPT ne vienne pas voler les petits poissons dans notre marigot. Malheureusement, c'est un requin que le RPT est venu ravir de notre marigot et c'est ce requin qui parle aujourd'hui de moralité » déclare inconsciemment le leader. Cette déclaration qui a très mal sonné dans les oreilles de ses partenaires de l'ADDI et du PSR vient d'une part contredire tous les efforts de démonstration que ceux-ci déployaient en sa faveur et d'autre part justifier



que ces lettres de démission antidatées étaient de véritables remparts érigés par l'état major de l'UFC pour contrecarrer juridiquement le RPT au cas où l'envie lui prenait de venir pêcher les petits poissons dans le marigot de l'UFC. Dans les cercles les plus intimes de l'UFC, il se dit que ces engagements avaient été élaborés beaucoup plus pour contraindre les députés d'une partie du Togo qu'on estimait susceptibles d'être vite corrompibles par le RPT.

Il apparaît donc clairement que dans l'entendement des responsables de l'UFC, ces engagements ne seraient opposables seulement qu'au RPT. Ce qui veut dire que ces démissions n'étaient valables que lorsque la transhumance se ferait en faveur du RPT. La Cour Constitutionnelle aurait reçu toutes les félicitations de Jean Pierre Fabre si sa décision empêchait la transhumance en vers le RPT. Quant à ce qui concerne l'ANC c'est une autre paire de manches. Comme la loi et les engagements sont bien élastiques à l'ANC.

Germain POULI

Clôture en beauté du Jeu m'fri de Togotelecom

UN CONCERT DE MUSIQUE QUI A COMBLÉ



Un grand concert de musique a officiellement marqué la fin du jeu m'fri de Togotelecom. Plusieurs clients de la société de télécommunication de référence Togotelecom ont pris part à ce concert qui a duré plus de trois heures d'horloge. C'était le 15 octobre dernier au Stade Municipal de Lomé.

Plus d'une vingtaine d'artistes togolais de la chanson et d'humour ont réussi à tenir en haleine le public qui a répondu massivement à l'appel de la société de téléphonie de référence. La plupart des meilleurs artistes du moment étaient de la partie. On note la prestation de Gino, du Collectif 585, de Mr Kurones, de Mic Flame. Black-T, Amron, Almok, Papou ont également servi leur meilleures chansons aux clients de Togo Telecom. L'humour était de la fête avec la troupe

Mentolato et surtout le groupe Gbadagog. Le timbre Cool Catché de la soirée a été assuré par JB Mohab, 109 Connexion et le groupe togolais le plus en vogue du moment. Il s'agit des Toofan avec les soldats du Cool Catché qui ont encore démontré leur grandeur et leur maîtrise de la scène. Tout le concert s'est déroulé sous le regard du patron de Togo Télécom, Monsieur Pétchétibadi Sam Bikassam.

Comme pour prouver leur envie d'assister souvent à ce genre de concert, certains clients n'ont pas hésité à demander que les responsables de Togo Télécom prennent périodiquement cette initiative. « C'est avec satisfaction que je retourne chez moi. Le concert s'est bien déroulé et nous avons apprécié les artistes qui ont chanté. Ce sont les meilleurs du moment et la plupart marchent fort actuellement. Que ces initiatives viennent souvent et vive Togo Télécom », a laissé entendre Adoté, jeune loméen.

Le concert a officiellement marqué la fin du jeu M'fri, du nom de ce tout nouveau produit que Togo Télécom a mis à la disposition de ses clients. Les gagnants du jeu avaient reçu leur prix depuis le 12 octobre dernier. Parmi ces prix, des motos, des ordinateurs portables, des cartes de crédit de communication, des T-shirts et autres gadgets de Togo Télécom.

Didier ASSOGBA

Après un an de radicalisme infructueux

L'ANC DOIT S'ADAPTER AUX NOUVELLES REALITES TOGOLAISES

Après leur douloureux divorce avec l'UFC, les dissidents ont leur propre regroupement politique depuis un an maintenant. La célébration de l'évènement a coïncidé avec une seconde victoire, après celle remportée dans la rue sur le Front Sage. Neuf militants de l'ANC, ex députés de l'UFC sont parvenus à obtenir de la part de la Cour de Justice de la CEDEAO qu'elle condamne l'Etat togolais pour violation du droit des requérants à être entendu dans une affaire de lettres de démissions introduite par l'UFC et tranchée le 22 novembre 2010 par la Cour Constitutionnelle. Ainsi donc, il a été exigé que réparation soit faite de cette violation du droit d'être entendu et qu'une indemnisation des victimes à hauteur de 3 millions de F CFA chacun soit accordée. A l'occasion de la célébration de ce premier anniversaire le 10 Octobre dernier, cette victoire à la Pyrrhus et en réalité bien minime et partielle, est célébrée et l'on s'évertue à vite l'assimiler comme un heureux évènement qui devrait galvaniser les troupes oranges comme si elles tenaient le bon cap.

A la réalité et surtout à l'analyse du premier parcours annuel, à la fois tumultueux et hautement belliqueux envers et contre tous, l'on peut dire que l'ANC a eu bien peu qu'elle aurait mérité si son divorce avec l'UFC n'avait pas pris des allures de guerre fratricide. Aussi le long temps passé dans les rues de Lomé à revendiquer une victoire, qu'il s'agit personnellement n'avoir pas rempotée eu égard les circonstances (telles que décrites notamment dans les rapports de

la mission d'observation de l'UE, en son point relatif à l'affaiblissement de l'opposition à l'orée de la présidentielle de mars 2010) n'a pas permis au leader de l'ANC de se concentrer sur l'essentiel de sa nouvelle vie politique. Après les nombreux échecs dans la récupération de toute actualité nationale pour alimenter ses marches de contestation, l'ANC aurait du se raviser pour s'orienter vers la politique du concret. Plusieurs actes de boycott et de radicalisme ont fini par indexer ce parti comme celui du « NON », pour reprendre l'expression de Mme l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique. Les faux espoirs longtemps placés en la Communauté internationale, y compris l'UIP et la CEDEAO ont vicié et suffisamment erroné la vision de ces leaders. Plusieurs tournées infructueuses aussi bien en occident que dans la sous région ouest africaine aurait dû vite convaincre les responsables et partisans de l'ANC, encore malheureusement abonnés aux méthodes de l'UFC au temps du Général Eyadema. Le Togo a bien changé depuis octobre 2007 et mars 2010 et l'ANC devait en tenir compte pour mieux se convaincre que le déficit démocratique est bien derrière nous. Les nouvelles réalités togolaises sont l'atteinte de l'apaisement social à travers la réconciliation et le démarrage socio économique. Les actes et discours qui s'en écartent sont voués à l'échec. Et que les nostalgiques des affrontements antérieurs ne se leurrent pas. L'ANC doit se réorienter vers l'avenir.

Patrick NIMA.

Prochaine rentrée universitaire

TIMIDE MOBILISATION DES ÉTUDIANTS POUR LES INSCRIPTIONS

Les couleurs de la nouvelle année universitaire ont été officiellement annoncées depuis le 30 septembre dernier par la Direction des Affaires Académiques et Scolaire (DAAS) avec la tenue d'une rencontre d'information organisée à l'intention des nouveaux étudiants. Les étapes de préinscription sont entamées par les nouveaux bacheliers. Mais à quelques heures de la rentrée proprement dite, le campus ne connaît pas les ambiances des grands jours. Même les inscriptions au niveau des anciens tardent à se faire. Alors que la rentrée universitaire est programmée pour le 24 octobre.

On note une faible mobilisation pour les inscriptions tant au niveau des nouveaux étudiants que des anciens. Ce qui est tout le contraire par rapport aux années dernières où chacun cherche à vite s'inscrire avant le début des cours. Au niveau des nouveaux bacheliers, ils sont plusieurs qui ne se retrouvent pas dans le système qui est en cours avec les nouvelles modalités d'inscription. De par le passé, les inscriptions se font une seule fois à 25 000 Francs pour toute l'année. Mais maintenant que les choses ont changé grâce à l'accord tripartite signé en Juillet dernier entre le gouvernement, les autorités universitaires et les associations estudiantines, les frais d'inscriptions sont fixés à 5000 Francs. Ce qui embrouille les étudiants maintenant est le paiement des crédits dont les prix unitaire est fixé à 250 francs. Ceci dit, il faut que les nouveaux étudiants payent les 60 crédits de l'année. Les anciens doivent payer en fonction des crédits qui leur restent. Pour permettre à ces nouveaux étudiants de bien comprendre le mécanisme d'inscription, la Direction des Affaires Académiques et Scolaires de l'Université de Lomé multiplie les séances d'information qui laissent ces derniers sur leur soif. Le gros contingent des étudiants qui sont les anciens ne semble même pas concerné par ce qui se passe. La majorité est encore dans l'attente des résultats des examens de l'année passée. C'est un constat; depuis que les examens ont pris fin, la majorité des résultats dans les facultés ne sont pas encore sortis pour fixer les étudiants sur leur sort. Ce qui fait que la plupart des étudiants ne se pressent pas pour remplir les formalités d'inscription pour l'année universitaire dont le début est fixé au 24 octobre prochain. La timide mobilisation constatée sur le campus universitaire de Lomé amène certains à se demander si la rentrée aura effectivement lieu le lundi prochain. Bien malin qui peut répondre à cette question mais vu qu'on a déjà pris du retard, il sera difficile d'envisager un report de la rentrée universitaire. Néanmoins, on espère d'ici les jours à venir, que les résultats seront affichés pour fixer les étudiants par rapport au travail qu'ils ont fourni l'année dernière et leur permettre de pouvoir s'inscrire en toute sérénité pour suivre les cours.

Dias MISSOKO



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

=====
DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
(TOGO TELECOM)

=====
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE
DE 08 VEHICULES 4x4 DOUBLE CABINE PICK UP, 03 VEHICULES 4x4 STATION WAGON
ET DE 05 VEHICULES FOURGONNETTES POUR LES BESOINS DE TOGO TELECOM**

Date de lancement de l'Avis : 03 octobre 2011

Appel d'Offres N° : AON n°001/2011/ TGT/DG/ PRMP/DML

1. La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) lance sur fonds propres, un Appel d'Offres National pour la fourniture et la maintenance de 08 véhicules 4x4 double cabine Pick-Up, 03 véhicules 4x4 Station Wagon et de 05 véhicules fourgonnettes pour les besoins de TOGO TELECOM.

2. Sont admises à concourir toutes les personnes morales établies au TOGO, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).

3. L'ensemble des véhicules est reparti en trois lots (03) lots présentés dans le tableau ci-après :

Lots	Désignation	Quantité	Garantie de soumission
Lot 1	Véhicules 4x4, double cabine Pick Up	08	5 640 000 FCFA
Lot 2	Véhicules 4x4 Station Wagon	03	2 718 000 FCFA
Lot 3	Véhicules fourgonnettes	05	2 100 000 FCFA

4. Le délai de livraison des véhicules est de quatre vingt dix (90) jours à compter de la notification du marché.

5. Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux lots ou pour l'ensemble des lots. Pour chaque lot, l'offre conforme la moins-disante sera retenue pour l'attribution du marché. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

6. Le dossier d'appel d'offre pourra être acheté à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 007 SPL au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) F CFA**, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation, quartier Atchanté
BP : 333 Lomé – Togo
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73
E-mail : spdgtgt@togotel.net.tg

7. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées de la garantie de soumission et déposées au plus tard **le 03 Novembre 2011 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif de TOGO TELECOM du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

8. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis **le 03 Novembre 2011 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du 8^{ème} étage du nouveau siège de TOGO TELECOM.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le site Internet de TOGO TELECOM: www.togotelecom.tg ou s'adresser au Département Moyens et logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation, quartier Atchanté, Tél.: 23 38 55 92 / 22 53 40 05.

La Direction Générale
de TOGO TELECOM

Fête de la bière 2011 DES MILLIERS DE TOGOLAIS À L'HEURE POUR LA DÉGUSTATION

Comme il est de coutume depuis maintenant cinq ans, la Brasserie BB Lomé organise cette année encore, l'évènement Fête de la bière qui se déroule actuellement à la plage de Lomé en face de l'Hôtel Ibis. La fête bat son plein depuis déjà une semaine au grand bonheur des clients de la Brasserie. L'édition de cette année qui est officiellement lancée le 15 octobre a pour but de faire connaître mieux les prestations de la BB Lomé. Plusieurs activités sont en train d'être menées dans le cadre de l'édition de cette année 2011. On note parmi ces activités, des jeux vidéos, des caravanes avec la présentation des produits BB de Lomé jusqu'à Dapaong, la course des garçons de Bar entendez, les serveurs et serveuses, des concerts journaliers avec des artistes de la chanson. Comme à chaque édition depuis cinq ans, un orchestre bavarois est encore présent pour rehausser l'éclat de la fête en communion avec la fête de la bière à Munich en Allemagne.

L'objectif qui sous-tend l'organisation de la fête de la bière est de présenter au public les différents produits et services de la Brasserie. C'est aussi un moment de rencontre et d'échanges entre les visiteurs, le tout dans une ambiance



festive. Cette année, c'est un total de 85 stands qui sont occupés. On note également la mobilisation de 55 sponsors qui accompagnent l'initiative de la BB Lomé. Depuis une semaine que le ton a été donné à la plage de Lomé, on constate une grande affluence des Loméens au niveau des différents stands des partenaires de la Brasserie qui ont en charge la vente des différents produits sur le site de la fête de la Bière. Une affluence qui peut s'expliquer par le prix promotionnel de la bière, petit modèle qui se vent au prix symbolique de 150 FCFA, soit la moitié du prix normal. Pour les organisateurs, environ 100 000 visiteurs sont attendus d'ici la fin de la fête. La grande affluence se constate les jours de week-end, entre le vendredi soir et le

dimanche soir. Et c'est sans pitié que certains togolais se la coulent douce au point de devenir ivres.

Les togolais n'hésitent donc pas à faire le déplacement de la plage et profitent des avantages qu'offre la BB Lomé à travers l'initiative de la fête de la bière. Ils cherchent d'ailleurs à être à l'heure pour ne pas se faire surprendre que la bière soit finie avant l'heure comme cela a été le cas de par le passé. La fête de la Bière qui a ouvert ses portes depuis le 14 octobre dernier court jusqu'au 23 octobre prochain, date de la clôture et surtout du grand concert VIP qui aura lieu cette année au Stade de Kégué. Le concert VIP sera animé par les Toofan. Un concert live Cool Catché qui s'annonce explosif.

Didier ASSOGBA

Regarder la télé au bord de la voie publique UNE NOUVELLE FORME DE DISTRACTION



L'une des activités aux quelles les jeunes s'adonnent aujourd'hui est la vente des CD piratés dans les baraques pour certains et celle des postes téléviseurs, radios et accessoires de sonorisation venus du Port pour d'autres. Les vendeurs de CD se dotent d'une télé et d'un lecteur dont ils se servent pour projeter les soirs les meilleurs films ou chansons de leurs stocks, histoire d'attirer l'attention des passants et les amener à s'intéresser à ces CD qui sont d'ailleurs d'une qualité douteuse. De même, ceux qui commercialisent les postes téléviseurs allument leurs postes pour montrer non seulement la qualité des images mais prouver également que leurs appareils sont sans anomalies.

A l'instar des quartiers Décon, Kégué et Hédzranawoé l'on ne peut passer inaperçu les attroupements qui se forment dans d'autres quartiers de Lomé les soirs déjà à partir de 18H autour de ces points de ventes. Toutes ces personnes qui y vont n'ont pas forcément l'intention d'acheter ces appareils ou CD mais plutôt passer du temps à regarder la télé. Paradoxalement certains de ces personnes ont des télévisions et des lecteurs VCD ou DVD dans leurs demeures et

pouvaient par conséquent s'accorder cette distraction à domicile. A les entendre, regarder la télé en étant seul à la maison est ennuyeux et que ces points de ventes servent ainsi de lieux de rencontres entre camarades où ils peuvent faire des commentaires sur des films ou émissions qui les réunissent, ou voir les clips des nouvelles sonorités qu'ils n'ont pas encore eu le privilège de voir sur leurs chaînes. Les célibataires affirment aussi qu'après avoir pris leur dîné au bord de route, ils passent un temps autour de ces « points de distractions » afin de se décharger des fatigues après une journée bien chargée avant d'aller se coucher.

Cependant ces attroupements débordent parfois et prennent en partie la voie publique entravant la bonne circulation des engins. Ces commerçants de CD ou télé doivent alors prendre leur responsabilité et dire à tous ceux qui se trouvent sur la voie publique de se tailler une autre place pour libérer le passage aux véhicules au risque que ces points de distractions ne se transforment en des points d'accidents.

Londou KAWANA (Stagiaire)

Vers l'impossibilité absolue d'un éventuel retour des neuf députés à l'hémicycle LES DEPUTES REMPLAÇANTS N'ENVISAGENT PAS DEMISSIONNER

Alors que la guerre des interprétations de la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO, a cours dans les milieux politiques et institutionnels, ce sont les députés de l'UFC, premiers bénéficiaires de la démission des neuf membres fondateurs de l'ANC qui sont montés au créneau, dans une déclaration rendue publique le 10 Octobre 2010, date du premier anniversaire de l'ANC qui jubilait avec l'idée de voir ses neuf leaders reprendre le chemin de l'Assemblée nationale.

Dans une déclaration conjointement signée, les Honorables ADZIMA Mensa Kossi, député de Kloto, ANANI GOLOU Komlan, député du Golfe, DOKOUVI Mensah Nathey, député du Zio, KOUDODJI Koffi Dankua, député de Wawa, KOUEVI-KOKO Folly, député des Lacs, KPEKY Touhtouh, député de Tchaoudjo et TOKORO Adignon, député de l'Ogou, ont tenu à rappeler en cinq points leur position « suite à la polémique créée au sujet de l'interprétation à donner à la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO. Togoréveil reprend pour vous la teneur de cette déclaration des députés ayant remplacé les parlementaires UFC qui ont perdu leur mandat à l'Assemblée Nationale

1-Nous avons la même légitimité pleine et entière que nos anciens collègues que nous avons remplacés à l'Assemblée nationale, ayant été élus sur les mêmes listes par les mêmes électeurs.

2-Il doit être clair pour l'opinion publique nationale et internationale que nous n'avons pas usurpé la fonction de représentants de la Nation que nous exerçons.

3-Depuis bientôt un an, nous assumons avec fierté et abnégation ce mandat de député à l'Assemblée nationale dans l'intérêt de la Nation et de nos électeurs, et n'avons pas l'intention, en aucune façon, de renoncer à cette mission exaltante.

4-S'agissant du respect des droits de l'homme, souligné à juste titre par la Cour de justice de la CEDEAO dans son arrêt du 7 octobre 2011, nous tenons à faire observer à tous ceux qui s'agitent que, nous aussi, nous avons droit au respect de notre droit fondamental de députés régulièrement et légitimement élus.

5-Bien entendu, nous démissionnerions spontanément de nos fonctions de député conformément à l'engagement solennel, public et écrit que nous avons pris, chacun personnellement, le 30 août 2007, s'il advenait que nous quittions l'UFC, ou si nous nous trouvions dans une telle situation de « rupture avec le parti »

Les députés remplaçants ont conclu leur déclaration en précisant que « L'engagement politique est d'abord et avant tout une question morale et éthique ». La nuit des longs couteaux n'est pas prête de s'achever entre les frères de l'UFC et de l'ANC et la justice aura fort à faire pour réparer la violation du droit d'être entendu des députés démissionnaires.

Patrick NIMA

Recrudescence de la piraterie SAUVER LA MUSIQUE TOGOLAISE AVEC INTERNET

C'est la solution que propose Jean Marie Noagbodji, le patron de Café informatique. L'homme qui est le promoteur de muzikplus.tg compte éradiquer le mal qui ronge la musique togolaise qui ne nourrit pas encore son auteur. La piraterie musicale est un fléau dont la plaque tournante de l'Afrique de l'Ouest est basée au Togo à cause du fait qu'il n'y a pas une politique de répression en la matière. Jean Marie Noagbodji pense que la solution qui va permettre aux artistes de la chanson de vivre de leur passion et de leur talent est la commercialisation de leurs œuvres par le biais d'Internet.

La majorité des albums qui sortent au Togo ne s'achètent pas comme il le fallait. Une situation qui n'encourage pas les producteurs à aider les artistes togolais qui sont tout de même bourrés de talents et de compétence. Pour le DG de Café Informatique, commercialiser les œuvres via le Web est la certitude

d'être payé pour un morceau acheté légalement en ligne. Il se propose de la faire avec sa structure Muzikplus.tg qui est chargée de mettre en ligne les chansons. Pour lui iTunes constitue la plate forme par excellence, mais elle n'est pas la seule. «S'il y a un domaine où les TIC jouent un rôle très important, c'est bien dans l'industrie musicale », a indiqué Jean Marie Noagbodji.

C'est dans cette optique qu'il a organisé un séminaire en début de semaine où il propose des stages d'initiation et de formation aux artistes sur la façon de commercialiser les chansons en lignes. M. Noagbodji et sa société espèrent commercialiser 70% de la production musicale togolaise via Internet. Une initiative louable qui a reçu l'aval de Basile Adéwoussi, le responsable du SARIAC, un syndicat d'artistes auteurs et compositeurs du Togo.

Dias MISSOKO

Interview de M. LAWAL Saïdina Aliou alias KING NEE, Président du Conseil Togolais de la Musique

Le Conseil Togolais de la Musique (CTM) est la représentation nationale du CIM, entendez le Conseil International de la Musique. Monsieur LAWAL Saïdina Aliou, artiste et promoteur culturel togolais, plus connu sous le nom de KING NEE en le Président. Votre journal s'est approché du CTM pour mieux le découvrir dans toutes les opportunités de développement et de promotion qu'il présente pour la scène culturelle locale. Son Président a accepté volontiers nous offrir cette interview

TOGOREVEIL: Mr LAWAL Saïdina Aliou bonjour!

LAWAL S. A. : Bonjour!

TOGOREVEIL: Vous êtes le Président du Conseil Togolais de la Musique qui est une nouvelle structure sur le plan national et nous aimerons saisir l'occasion qui nous est offerte pour savoir un peu plus sur ce conseil. Qu'est-ce que s'est le CTM?

LAWAL S. A. : Eh bien! Le Conseil Togolais de la Musique est une association qui a été créée le 17 mai 2010 par nous les jeunes togolais, des experts qui sont dans le domaine de la musique, j'ai bien dis des experts parce que parmi les membres actifs de cette association nous avons les directeurs de structures de la promotion, de management, de la communication. Nous avons des artistes musiciens, des slameurs, nous avons des animatrices, des journalistes culturels, des producteurs, présentateurs télé et autres. Le CTM est une association, loi N°40-484 du 1 juillet 1901 sur la liberté de la création d'association à but non lucratif et qui a ses activités dans le domaine de la musique. Nous nous sommes dit que ça sera bien si nous pouvons mettre en commune toutes nos connaissances intellectuelles pourquoi pas spirituelle également, toutes nos forces et énergies pour faire évoluer le domaine de la musique au Togo. Voilà pourquoi nous avons créé cette association qui va contribuer au développement et à l'épanouissement des professionnels de l'art musical au Togo en vue de la promotion de la culture togolaise.

TOGOREVEIL : Alors en termes d'activités quelles sont les priorités en ce moment du Conseil Togolais de la Musique ?

LAWAL S. A. : Quand on parle du Conseil Togolais de la Musique, on doit forcément parler du Conseil International de la Musique (CIM) ou encore le Conseil Africain de la Musique (CAM) parce que le CTM n'est que le prolongement du CIM. Il y a cinq droits musicaux que défend le CIM et que nous allons défendre au niveau national également. Il y a en première position le droit d'apprendre, le droit de tous les enfants et adultes de s'exprimer musicalement et en toute liberté. En deuxième

position vous avez le droit d'apprendre et d'étudier les langages et savoir faire musicaux. En troisième lieu, le droit d'accéder à la musique, accorder la participation l'écoute, la création et l'information. Le quatrième droit que nous allons défendre est le droit de tous les artistes musicaux de développer les arts et de les communiquer à travers tous les médias, moyens, outils et structures appropriés mis à leur disposition. En cinquième position vous avez le droit d'obtenir une juste reconnaissance et rémunération pour les prestations. Voilà les droits que défend le CIM et que nous allons défendre au niveau national. Il faut préciser que le CIM est subdivisé en conseils régionaux de la musique tels que le conseil européen de la musique, le conseil de la musique région Amérique et également le Conseil Africain de la Musique. A leur tour également les conseils régionaux sont subdivisés en conseils nationaux dont vous avez Conseil Congolais de la Musique, Conseil Béninois de la Musique, Conseil Togolais de la Musique et les autres, voilà.

TOGOREVEIL : M. LAWAL, plus connu sous le nom de King Nee, vous êtes artiste, vous êtes beaucoup plus promoteur culturel avec une émission qui passe sur la chaîne nationale. Il s'agit de CITY MUSIK, qui est à sa 10e année d'existence, je crois cette année, Comment comptez-vous marquer l'évènement ?

LAWAL S. A. : « 10e Anniversaire avec l'Institut Français de Lomé ». Nous allons fêter ça le 12 novembre et ça sera une soirée pleine d'activités, une soirée qui va en tout cas marquer les gens parce qu'il aura pas mal d'artistes qui vont prêter le jour là, nous aurons également un défilé de mode pour pouvoir changer l'atmosphère pour que ça ne soit pas trop musique. Il s'agit de CITY MUSIK International, un programme à vocation internationale, donc il y aura par exemple les stars comme Shéyi ADEBAYOR qui était passé, les Miss Togo, les Miss Bénin, voilà quoi ! Ça parle de tout. Donc nous allons fêter ça en grande forme avec les artistes nationaux comme les artistes internationaux. Il y aura ARDISS du Bénin et pleins d'autres artistes



surprises.

TOGOREVEIL: KING NEE, on va revenir un peu sur la musique togolaise en général, quel regard portez-vous sur la musique togolaise en ce moment?

LAWAL S. A. : Bien évidemment ça évolue mais il y a plein de choses qu'on doit faire également. Dieu merci les concerts également sont là pour compléter les efforts de SARIAC, d'UNAM et les autres qui sont dans le domaine de la musique et qui font pas mal pour les artistes togolais en général. Donc je pense également nous allons d'ores et déjà commencer à éduquer les gens à travers le CTM parce que dans l'avenir nous allons organiser des spectacles, des rencontres et des conférences pour pouvoir

sensibiliser les gens et éduquer les artistes sur leurs droits parce que c'est quand vous connaissez vos droits que vous pouvez officier dans un métier librement. A travers CITY MUSIK, nous avons fait beaucoup pour les artistes togolais. C'est cette émission au fait qui a donné le nom au OBA'S puisque avec la maison de production OBA'S Entertainment, nous avons fait pas mal pour les artistes togolais mais ça reste beaucoup à faire encore. La musique togolaise pour moi ça va mais on a beaucoup de chose à faire encore. Avec le CIM on va pouvoir exporter les artistes, aller faire des concerts.

TOGOREVEIL : On ne peut que vous remercier et vous souhaiter beaucoup de courage dans cette nouvelle entreprise mais avant

est-ce que vous avez un mot à l'endroit du public, à l'endroit éventuellement des artistes qui sont concernés par la mise sur pied du CTM ?

LAWAL S. A. : Je vais inviter tout le monde à s'intégrer dans cette association parce que quand on parle du CTM, ce n'est pas le Conseil KING NEE de la musique, ce n'est pas (rires). Il s'agit de tous les togolais. Promouvoir les artistes togolais, donner l'accès à tous les artistes de la musique togolaise, d'améliorer la qualité de leurs oeuvres. Pas seulement les artistes, mais tous ceux qui sont dans le domaine de la culture en général. J'invite donc tout le monde à nous rejoindre, venez tous, comme ça on va parler d'une seule voix au niveau du gouvernement et je pense que ça ira. Mais avant de terminer je vais dire merci au CIM, également à Silja FISCHER qui est la secrétaire générale au niveau de Paris, je dois dire merci également au Professeur Lupwishi MBUYAMBA qui est le président du Conseil Africain de la Musique, je dirai merci également à Mr Hugues ONDAYE, Président du Conseil Congolais de la Musique qui est l'un de nos parrains, je dirai également un grand merci à Mr Prosper Akueyon GOGOYI qui est l'un de nos parrains également au niveau du Bénin. Merci à toutes et à tous j'espère que nous allons travailler ensemble pour pouvoir pousser la musique, et la culture togolaise devant la scène internationale.

Propos recueillis par
Germain POULI

Musique togolaise

LE 3E ALBUM DU GROUPE HOTSI LANCÉ PAR VIDÉO CONFÉRENCE

C'est une première fois dans l'histoire de la musique togolaise. Le groupe togolais de la chanson Hotsi qui réside aux Etats-Unis vient de sortir sa troisième œuvre musicale depuis leur base Newyorkaise. Une sortie d'album très particulière puisque faite par vidéo conférence avec des journalistes présents à Lomé. Ce troisième album est titré « Biava » qui signifie littéralement « Le destin ». Pour le groupe Hotsi rien n'est facile mais la réussite arrive au bout de l'effort et telle que programmée par Dieu pour tout un chacun.

Le nouveau disque « Biava » est composé de huit titres chantés en Mina, Français et anglais. Didier et Fallon, les deux membres du groupe, développent sur ce nouvel album plusieurs thèmes dont l'amour, la patience, l'humilité. Après la sortie de cet album, le groupe Hotsi sera à Lomé en Juillet 2012 pour une série de concerts à l'endroit du public togolais. Ce groupe qui est fondé à Lomé en 1998 évolue depuis 2002 aux Etats-Unis d'Amérique. Hotsi se produit lui-même et produit également des artistes togolais comme Amy Coco et d'autres artistes



américains de Rap grâce au studio qu'il a implanté sur place. Le groupe fait de l'Fromix, un rythme issu du brassage de l'Afrobeat et de la musique américaine et occidentale.

Didier ASSOGBA

Football/Démarrage demain du championnat D1 LES FORCES EN PRESENCE

Après deux saisons blanches le football togolais retrouve vie avec le lancement du championnat national de première division saison 2011-2012 ce 22 octobre 2011. Le ballon va rouler de nouveau sur les différentes pelouses du Togo. 18 clubs vont participer à ce championnat qui va se jouer en poule unique en match aller et retour pour dégager le club champion. Ce sera le tout premier championnat sous le président Gabriel AMEYI.

La Fédération Togolaise de Football a apporté beaucoup de réformes à ce championnat qui ne devrait pas se dérouler comme ce qu'on a l'habitude de voir. D'avance les effectifs des clubs sont connus et aucun club ne peut engager un joueur en pleine compétition. La FTF a procédé au préalable à l'enregistrement des joueurs des différentes formations aussi bien de la première que la deuxième division. Les clubs qui ont des réclamations les ont normalement déjà posées avant l'établissement des licences des joueurs. Voilà qui va éviter des magouilles et des différends entre les clubs. La FTF a promis organiser à partir de cette année un championnat calqué sur les normes internationales sauf que le nombre de clubs participants est très pléthorique. Le ton sera donné au stade général AMEYI de Womé ce Samedi entre Maranatha de Fiofio champion en titre et Unisport de Sokodé le champion en titre de la Deuxième Division.

Les forces en présence

Finalement 18 clubs vont participer au championnat D1. L'AS Togo Port de Lomé, Foadan de Dapaong, Agaza de Lomé et Sara FC de Bafilo ont été rachetés pour prendre part à la compétition. Les différents acteurs de la Fédération Togolaise de Football semblent s'entendre sur ce nombre. Chaque club bénéficie de 5 millions de francs CFA pour démarrer la saison sauf les clubs corporatifs à savoir l'AS Douanes et l'AS Togo Port.

Le champion en titre, Maranatha de Fiofio aura certainement des arguments pour défendre son titre face à la concurrence qui sera sans merci au cours de cette saison. Les Messagers de Fiofio ont toujours mérité la confiance de leurs supporters. Le président du club n'hésite jamais à mettre la main à la poche. La tâche ne sera pas trop compliquée pour Maranatha cette saison.

L'AS Douanes de Lomé sera un prétendant sérieux au titre. Il y a déjà quelques années qu'on n'a plus vu les Douaniers au devant du football togolais. Le nouveau président du club M. DONKO a des ambitions pour les Douaniers. Il a toujours répondu quand il s'agit de l'AS Douanes et tout porte à croire qu'il va booster le moral des joueurs quand il le faut.

ASKO de Kara va certainement au cours de cette saison se refaire une nouvelle santé. Le club de Kara a raté le titre de la dernière saison et va entamer la compétition en revancharde. Mais seulement le décès du coach AMELETE Abalo semble peser sur les Jaunes et Noirs qui ont du mal à se remettre. Si ASKO veut se faire une place au soleil, son président WALLA Bernard doit investir.

Quels seront les arguments des



Guerriers de Tchaoudjo pour cette nouvelle saison ? Sémassi qui a fait la pluie et le beau temps au Togo dans les années 80 a complètement perdu le chemin. Depuis quelques années les Rouges de Sokodé n'ont plus d'arguments et terminent souvent le championnat en milieu du tableau. Désormais Sémassi n'est plus la seule équipe pour qui les cœurs des Kotokoli battent. Les Guerriers ont deux rivaux à Sokodé notamment Tchaoudjo Athlétic Club et le promu Unisport.

Justement l'un des rivaux de Sémassi TAC n'a jamais impressionné depuis son arrivée en première division. TAC se contentent souvent du maintien comme s'il n'avait pas d'ambition. Ce club fait partie des équipes qui brisent le rêve des grands clubs sans forcément aller loin.

Abou-Ossé d'Anié va également jouer la D1 cette année. Les Caïmans Fétiches vont-ils changer de stratégies? Difficile de répondre à cette question. Le club d'Anié n'a rien fait d'extraordinaire depuis son accession en division d'élite. Abou-Ossé se contente souvent de gagner ses matches à domicile et plus rien après.

L'Etoile Filante de Lomé toujours présente en D1 va peut-être aller chercher la couronne cette année au grand bonheur de ses supporters qui n'attendent que ce moment. Les Bleus de la capitale ont toujours eu du mal à s'imposer dans le championnat togolais malgré parfois une bonne organisation. Les dirigeants de l'Etoile Filante doivent revoir leur manière de gérer les affaires.

Gomido de Kpalimé encore à l'assaut du titre du champion cette année. Les Show Boys de Kpalimé n'ont plus d'arguments valables après la belle époque des frères SOMOU. Depuis, le chemin est long à refaire. Après une saison en D2 Gomido est revenu en D1 et est à la recherche d'un sacre pour récompenser M. DOGBATSE, président et mécène du club.

Les Robots Rouges comme on aime les appeler, les joueurs de DYTO de Lomé font parties des favoris de cette nouvelle saison. Le Dynamic Togolais a toujours fait bonne figure dans le football togolais. Le coach emblématique, KODJOVI Mawuena a toujours su imprimer une rigueur aux troupes et cela peut encore payer cette année.

Foadan de Dapaong, l'un des invités surprise de la compétition peut vraiment faire grand-chose dans ce championnat ? Pas très sûr si les Lions ne trouvent pas des moyens financiers pour des recrutements conséquents.

Les joueurs ghanéens et burkinabés ont souvent fait l'affaire.

Même cas de figure pour l'AS Togo Port qui n'a jamais vraiment su s'imposer dans le championnat d'élite. Les moyens sont là mais le problème semble être le recrutement. Les portuaires forment une ossature de joueurs qui n'ont rien à prouver. S'ils ne sont pas vieux, ils sont immatures. Ce qui ne conduit pas forcément à de bons résultats.

Les Scorpions Noirs de Tokoin vont de justesse participer au championnat D1 2011-2012 à la faveur du rachat. Ont-ils des arguments pour éviter définitivement la D2? Le vrai problème d'Agaza de Lomé, c'est l'organisation. Il y a un problème de dirigeants qui se pose. Tout le monde veut faire parti de l'équipe dirigeante. Il y a des gens qui n'ont pas un rôle fixe au sein du staff mais qui veulent toujours « manger ».

Il faut éviter cette situation pour que les Verts de Lomé redonnent la joie à leurs nombreux supporters. Kotoko de Lavié poursuit son apprentissage en D1. Arrivé en force en D1, le club de Lavié va encore titiller les grands pour se faire respecter. C'est une affaire de moyens et les dirigeants devront redoubler d'effort pour ne pas faire du surplace.

L'Union Sportive de Masséda va-t-il continuer sur sa lancée ? Les Lions du Sud ont toujours compté sur leur président AVLESSI Tata de Mass qui n'hésite pas à mettre les moyens qu'il faut pour la réussite du club. Seulement il faut avoir des joueurs qui répondent aux ambitions du président. Un travail de coaching doit être fait.

Koroki FC de Tchamba aura également son mot à dire au cours de ce championnat. Le club de Tchamba a l'habitude de surprendre les grandes formations mais n'a jamais imposé cette suprématie au moment opportun. Que réserve ce club à ces adversaires, il serait trop tôt pour se prononcer.

Okiti de Badou revient en D1 cette année et est attendu pour renouer avec les succès du passé. Le temps est passé, le football togolais n'est plus ce qu'il était et les jeunes de Badou doivent faire attention pour ne plus repartir en D2 de si tôt. Ce club porte les germes de sa propre destruction. Il faut rapidement taire les querelles politiques.

L'autre promu en D1 Unisport de Sokodé fait ses premiers pas en D1 et l'on espère que l'apprentissage sera facile. Sinon ce club doit recevoir des conseils des grands frères Sémassi et TAC avant de se lancer dans la bataille. La guerre semble être facile mais elle va durer dans le temps. Que Unisport ne soit pas surtout flatté par la première place qu'elle a occupée en D2.

Sara FC de Bafilo fait son retour en D1 après quelques années en D2. C'est également de justesse que les jeunes de Bafilo ont retrouvé la D1. Ils avaient laissé filer leur chance pour la montée en D1 en laissant la place à leurs cousins de Unisport. Sara FC fait partie des clubs qui auront quelques difficultés pour s'imposer dans ce championnat sauf si les dirigeants prennent conscience.

Mathieu MOUZOU

Libye KADHAFI MORT, LE CNT LE SEUL MAÎTRE À BORD!

Le CNT a annoncé la mort de l'ex-dirigeant libyen quelques minutes après la chute de Syrte.

La ville de Syrte est passée ce matin entre les mains des forces du Conseil national de transition libyen où Mouammar Kadhafi aurait été capturé. L'ancien dirigeant libyen Mouammar Kadhafi aurait été tué à Syrte, sa ville natale, selon le coordinateur des opérations militaires du gouvernement libyen de transition, Abdel Madjid. Joint par Reuters, celui-ci a déclaré que l'ex-dirigeant libyen a été blessé aux deux jambes avant d'être évacué par ambulance. Il a succombé à ses blessures quelques minutes plus tard. Ainsi après plus d'un mois de siège, le Conseil national de transition (CNT) a annoncé ce jeudi avoir pris les dernières positions des partisans de Mouammar Kadhafi dans la ville de Syrte, ville natale de l'ancien dirigeant. "Nos forces contrôlent les derniers quartiers de Syrte", a déclaré à l'AP, Hassan Draoua, membre du CNT. L'assaut a eu lieu ce matin vers 8H et aurait duré 90 minutes selon deux journalistes de l'AFP présents sur place. Peu avant, des fidèles de Kadhafi, à bord de cinq véhicules, ont tenté de fuir l'enclave mais ont aussitôt été tués par les forces du CNT. Syrte est désormais en passe d'être sous contrôle total du CNT. Les forces du nouveau pouvoir libyen ont commencé les fouilles à l'intérieur des maisons et des bâtiments à la recherche d'éventuels pro-kadhafi. Au total, 16 combattants ont pour le moment été capturés.

Le colonel Yunus al Abdali, commandant des opérations



militaires dans l'est de la ville, a également proclamé la libération de Syrte. « Syrte a été libérée. Il n'y a plus de troupes de Kadhafi », a-t-il déclaré. Le colonel Yunus al Abdali a affirmé que ses hommes continuent toutefois de rechercher les derniers soldats fidèles à Mouammar Kadhafi. La ville côtière a entièrement été dévastée. L'état des bâtiments et des routes témoignent de la violence des affrontements. La guerre en Libye a causé la mort de près de 25 000 personnes.

La Libye libre ?

La proclamation de la libération totale de la Libye a suivi la chute de Syrte. Mais de multiples problèmes internes au sein du nouveau pouvoir ne sont toujours pas résolus. Des responsables de divers tendances politiques ont mené ensemble les batailles qui ont conduit à la chute du régime mais ne sont pas tous d'accord sur les nouvelles lignes politiques à adopter. Mahmoud Jibril, numéro deux du CNT, a mis en garde mercredi contre le "chaos" dans le pays en raison des luttes pour le pouvoir. Il s'est dit inquiet de voir apparaître une "bataille politique" précoce.

Afrik.com/TR

Côte d'Ivoire QUARANTE-NEUF MEMBRES DES FORCES PRO-GBAGBO DÉTENUS ET INculpÉS

Selon la justice ivoirienne, 49 des 60 militaires inculpés pour des exactions commises lors de la crise postélectorale sont aujourd'hui derrière les barreaux. Pour les membres des ex-Forces de défense et de sécurité (FDS) du président déchu Laurent Gbagbo, les temps sont durs. Quarante-neuf d'entre-eux sont détenus et inculpés pour des violences commises lors de la crise postélectorale de décembre 2010 à avril 2011 dans le pays et une dizaine sont toujours recherchés, a dévoilé la justice ivoirienne.

Une annonce qui intervient quelques jours après l'arrestation du commandant Anselme Séka Yapo, ex-chef de la sécurité de l'ancienne Première dame Simone Gbagbo, à l'aéroport d'Abidjan. Parmi les autres détenus notables figurent également le général Bruno Dogbo Blé, ancien commandant de la Garde républicaine, et l'amiral Vagba Faussignaux, ex-patron de la Marine. Deux captures de poids, particulièrement redoutés sous le régime déchu de Laurent Gbagbo.

Une dizaine d'ex-loyalistes toujours en fuite

Parmi les anciens soldats des Forces loyales recherchés par la justice, une dizaine sont toujours en fuite, dont comme le commandant Jean-Noël Abéhi, ancien chef de l'escadron blindé de la gendarmerie du camp d'Agban à Abidjan. Selon Ange Kessi, le commissaire du gouvernement, « d'autres n'ont pas été placés en détention car la justice militaire estime avoir des garanties qu'ils ne quitteront pas le pays ».

Depuis la chute du "Boulangier" le 11 avril dernier, plus de 240 militaires ont été entendus au cours de l'enquête ouverte début mai, a ajouté Ange Kessi.

Par ailleurs, une quarantaine de personnalités civiles du camp Gbagbo, dont l'ancien couple présidentiel, sont incarcérées et inculpées pour atteinte à la sûreté de l'Etat, crimes de sang ou crimes économiques.

La Cour pénale internationale (CPI) a elle ouvert sa propre enquête, à la demande d'Alassane Ouattara, sur des crimes contre l'humanité et crimes de guerre dont sont accusés les deux camps.

Jeuneafrique.com



HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

TOGO TELECOM BAISSE SES TARIFS

jusqu'à

65%



**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

**de réduction
sur le forfait de connexion
Internet HELIM FIXE**

Solutions Internet "HELIM Fixe"

PROFIL	OFFRES	FORFAIT MENSUEL TTC
GRAND PUBLIC	GP OTI illimité 128K/64K	22 295 F CFA <small>53-100 F CFA</small>
	GP FAZAO illimité 256K/64K	34 685 F CFA <small>82-600 F CFA</small>
	GP DEFALE illimité 512K/128K	74 340 F CFA <small>212-400 F CFA</small>
	GP ALEDJO illimité 1M/256K	173 630 F CFA <small>495-600 F CFA</small>
PROFESSIONNEL	PRO OTI illimité 128K/64K	38 225 F CFA <small>63-720 F CFA</small>
	PRO FAZAO illimité 256K/64K	59 460 F CFA <small>99-120 F CFA</small>
	PRO DEFALE illimité 512K/128K	127 440 F CFA <small>212-400 F CFA</small>
	PRO ALEDJO illimité 1M/256K	297 360 F CFA <small>495-600 F CFA</small>
	PRO AGOU illimité 2M/256K	679 680 F CFA <small>1-132-800 F CFA</small>

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.
Service client : 112 Déplacement : 119

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg